

CHARTRE DU SAVOIR-VIVRE ET DU RESPECT MUTUEL

ANNEE SCOLAIRE 2023 - 2024

- Je dois respecter les adultes et les autres élèves.
- Je dois être poli, parler normalement, ne pas crier.
- Je dois me mettre en rang calmement, sans bousculade durant le trajet.
- Je dois respecter le matériel et les locaux.
- Je ne dois pas taper ou injurier les enfants.

• Règles de vie à la cantine

- Je dois me laver les mains avant de passer à table.
- Je dois demander à un adulte l'autorisation de me lever.
- Je me tiens correctement à table.
- J'aide à débarrasser la table.
- Je ne dois pas jouer avec la nourriture, la jeter.

• Règles de vie au CLAÉ et à l'étude surveillée

- Je dois ranger les jeux et autres accessoires que j'ai utilisés ou non.
- Je dois jeter tous les papiers et emballages des goûters dans les poubelles prévues à cet effet.
- Je ne dois pas jeter les affaires par-dessus le grillage de la cour ou sur les élèves.
- Je ne dois pas courir, sauter ou crier dans la salle de jeux.
- Je ne dois pas sortir seul sans autorisation.
- Je dois respecter le travail de mes camarades durant l'étude surveillée.

**La cantine et le CLAÉ sont des moments de détente.
L'étude surveillée est consacrée au travail personnel de l'élève.**

Si je ne respecte pas ces règles, je sais que mes parents pourront être prévenus et les sanctions prévues au règlement seront appliquées.

Date :

Nom et prénom de l'enfant :

Signature des parents :

Signature de l'enfant :

**A retourner complété et signé par mail (accueil@lemonastere.fr)
Ou à déposer au secrétariat de mairie**